

## Implantation des nouveaux programmes : mission impossible?

Christophe Hopper

Numéro 42, mai 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/57146ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Hopper, C. (1981). Implantation des nouveaux programmes : mission impossible? *Québec français*, (42), 26–27.

# implantation des nouveaux programmes: mission impossible?

par christophe hopper

**L**ors de la conférence de presse marquant la parution du rapport du Conseil supérieur de l'éducation (v. encadré), Claude Benjamin, président du Conseil, a reproché au Ministère, entre autres choses, de ne pas avoir respecté l'échéancier qu'il s'était fixé en ce qui concerne la production de nouveaux programmes d'études: «Seuls les programmes de français langue maternelle, sciences de la nature et mathématiques ont vu le jour et ce, uniquement pour le niveau primaire.» Faut-il rappeler, tant au Conseil qu'au Ministère, que la production de programmes est un problème qui, malgré certains retards, semble être en voie de se résoudre et que le véritable problème est désormais celui de l'implantation des programmes? La position de l'A.Q.P.F. a été ferme à ce propos et est constante depuis quatre ans. Prenant position face au nouveau programme de français du secondaire («Ce qu'en pense l'A.Q.P.F.», *Québec français*, mai 1980, p. 24), l'Association a tenu à réitérer un avis adressé au Ministère en avril 1977:

«Nous tenons... à dire que tout programme lancé à la hâte, sans appui officiel et concret du M.E.Q. et des directions locales, sans préparation des parents, sans plan de perfectionnement systématique des maîtres, sans conditions de travail réalistes ou sans un minimum d'expérimentations sérieuses, est voué à l'échec et que nous serons obligés de le combattre avec acharnement pour que les professeurs de français ne soient pas, une fois encore, rendus responsables de tous les maux de la langue et de l'école.»

## S'implanteront-ils tout seuls?

Dans le monde de l'éducation, tout changement, telle l'implantation de nouveaux programmes, n'est pas un simple événement, mais s'inscrit dans un processus dont la réalité complexe

mérite la plus grande attention. Tant au Québec qu'ailleurs, on a trop souvent agi comme si l'innovation en matière de programmes d'enseignement consistait essentiellement à produire un document écrit. L'implantation suivrait sans problèmes. Il suffirait d'ajouter au besoin quelques séances d'information, le sourire d'encouragement, du temps et la consigne «Lis»!

Les faits sont autres. Une vaste enquête américaine sur l'instruction et l'innovation, basée sur l'observation de 150 classes dans 67 écoles et des interviews avec les titulaires, conduit à une perception plus réaliste du changement en milieu scolaire: «... des innovations visiblement populaires et hautement recommandées des 10 ou 15 dernières années ont été comprises de façon obscure et, dans les meilleurs cas, ont été implantées de façon partielle dans les écoles où on prétendait les appliquer.» (Goodlad, Klein et al., 1974:72, notre traduction). Les traits nouveaux de tout changement — et les programmes («curriculum projects») n'y ont pas échappé — avaient tendance à s'estomper à mesure qu'ils ont été réinterprétés à la lumière des pratiques traditionnelles et fondus dans celles-ci.

## Feu le programme-cadre

On se souvient de ce que certains appellent encore le «garochage» du programme-cadre en 1969. Dans la mêlée, les uns dénonçaient le programme et ses principes souvent mal compris, les autres la soi-disant résistance au changement chez les enseignants. Nous affirmons, au contraire, que le programme-cadre représentait un progrès certain par rapport aux programmes précédents et que les enseignants ont le courage de renouveler leur enseignement si, et seulement si, on leur fournit les moyens nécessaires. Les réactions négatives dans le sillon du programme-cadre ont été largement

fonction de son implantation inadéquate. Tenons-nous douze ans plus tard à répéter cette pénible expérience?

À tous les congrès de l'AQPF depuis 1978, les membres ont voté des résolutions demandant au MEQ d'assurer l'implantation ordonnée des nouveaux programmes. On veut «des conditions plus qu'adéquates», des journées pédagogiques consacrées exclusivement aux programmes, «des ressources humaines et budgétaires pour permettre de poursuivre l'implantation...» et ainsi de suite.

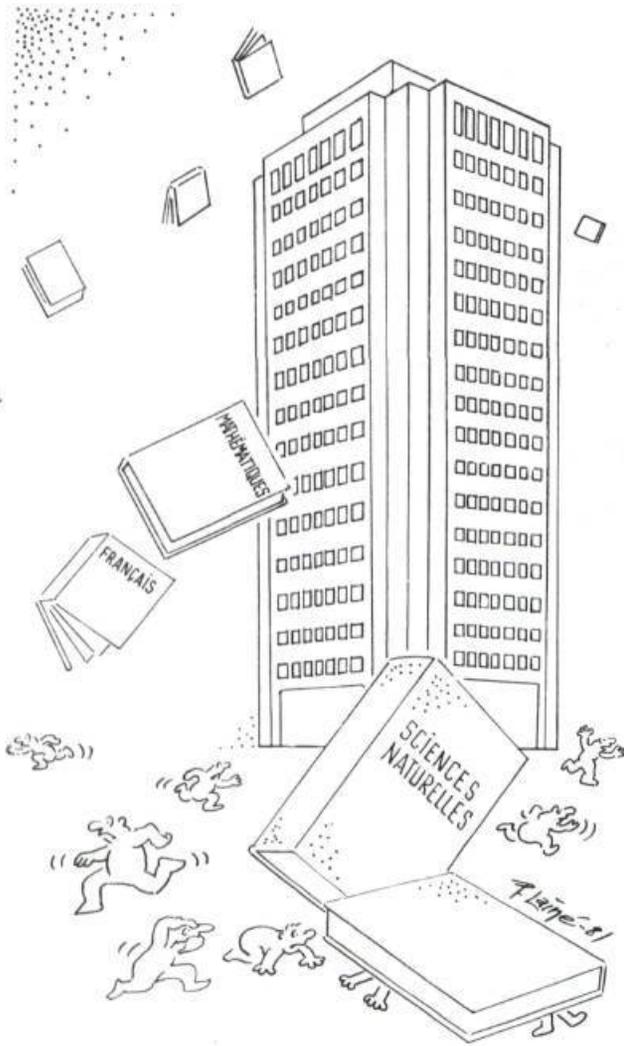
Pour assurer l'implantation des nouveaux programmes de français, le MEQ s'était doté d'une imposante infrastructure d'animation pédagogique: des agents de développement pédagogique (A.D.P.), rattachés au MEQ, pour les différentes régions du Québec et des conseillers pédagogiques en français qui travaillaient en étroite relation avec les A.D.P. de leur région. De plus, les conseillers pouvaient compter sur les enseignants ayant suivi le PPMF dont plusieurs sont devenus des multiplicateurs dans leur milieu.

Or, c'est ce même ministère de l'Éducation, qui a investi des sommes considérables dans la mise sur pied de cette infrastructure, qui est aujourd'hui en train de la démanteler. Ceci au moment même où il en a le plus besoin pour implanter ses programmes. Que l'on ne vienne pas nous parler de planification. Le MEQ agit à contresens.

## Recul sur tous les fronts

Le Ministère abolit les mesures incitatives qui encourageaient les enseignants à se perfectionner en pédagogie du français dans le cadre des PPMF. D'autres mesures restrictives frappent les PPMF eux-mêmes.

On supprime les postes des agents de développement du MEQ, qui coordonnaient l'effort d'implantation. Au niveau local, on coupe de nombreux postes de conseillers pédagogiques. L'impact semble varier d'une région à l'autre. Tous les conseillers pédagogiques du Lac-St-Jean, quarante au total, auraient été mis en disponibilité. La région montréalaise, par contre, serait relativement moins touchée, avec quelques exceptions, notamment à la CECM. On prétend cependant que le nombre des mises en disponibilité aurait été beaucoup plus élevé si les commissions avaient pu donner les préavis nécessaires. Ce qui fait craindre une nouvelle vague d'avis de mises en disponibilité au cours du prochain exercice financier. Certains conseillers prévoient que l'on profitera de l'expiration de leur convention collective pour faire disparaître cette catégorie d'employés dans les commissions scolaires.



### Au primaire, sauve-qui-peut!

Pendant ce temps-là, on lance allégrement des programmes. Si l'implantation peut se révéler difficile au secondaire, elle risque d'être catastrophique au primaire, où l'enseignant a charge de toutes les matières et se verra bientôt inondé par les nouveaux programmes. Le programme de français n'a été que le premier d'une longue série qu'on lançait: avant Noël, mathématiques et sciences naturelles; depuis, sciences humaines et ce n'est pas fini. Le résultat ne peut être que la plus grande confusion.

### Respecter les priorités

Le MEQ doit clarifier ses intentions sur l'éducation en général et l'implantation des programmes de français en particulier. Il doit assurer que les mécanismes d'animation pédagogique, c'est-à-dire les ressources humaines et le temps effectivement mis à la disposition des

enseignants, permettent une véritable implantation des programmes.

Ne pas donner suite à des engagements formels d'améliorer la qualité de l'enseignement du français, la langue maternelle de la majorité des Québécois, porteuse de la culture et des aspirations de tout un peuple, équivaldrait à une trahison en douce du sens de l'évolution du Québec depuis la Révolution tranquille.

Si l'État n'entend plus investir à l'avenir comme il l'a fait par le passé, il doit énoncer une politique claire et cohérente à ce sujet. Qu'est-on prêt à financer? Dans un contexte de crise, est-il encore justifié, par exemple, de subventionner un système parallèle d'écoles privées qui servent si souvent des intérêts particuliers? Comme le Ministère a déjà largement détruit l'autonomie des commissions scolaires, nous payons cher la fiction de la décentralisation. Si le Ministère était conséquent avec ses actions récentes, ne devrait-il pas envisager plutôt, par mesure d'austérité, la simple suppres-

sion des administrations locales qu'il est en train de rendre superflues de toute façon? À ces deux questions tout à fait hypothétiques, on pourrait en ajouter d'autres. Le premier exercice, avant de chercher les bonnes réponses, sera toujours de chercher les bonnes questions. Il est temps de commencer. ■

GOODLAD, John I., KLEIN, M. Frances et al. (1974), *Looking Behind the Classroom Door / A Useful Guide to Observing Schools in Action*, Charles A. Jones Publishing Company, Worthington, Ohio, 152 p.

### Le Conseil supérieur et l'enseignement du français

Le Conseil supérieur de l'éducation a récemment rendu public son rapport pour l'année 1979-1980. Le bilan qu'il fait de l'état actuel de l'éducation au Québec est relativement sombre.

Une partie du rapport du Conseil intéressera tout particulièrement les enseignants de français. Il s'agit d'un bilan critique de l'enseignement du français (pp. 31-37). Bien qu'il vise d'abord le niveau secondaire, il s'applique en fait à tous les niveaux. En voici un court extrait:

«Le cours de français, et certains élèves échappent à ce rappel une interjection de dégoût, "c'est plat!" Notamment parce que d'année en année et depuis le primaire, on y répète sans cesse et toujours les mêmes choses: "C'est toute du vieux!" Néanmoins, "ça ne rentre pas"; on ne comprend rien, on n'apprend rien et "la plupart du monde ont de la misère".

Quand les élèves expriment une grande satisfaction, c'est qu'ils ont appris le français en écrivant. "J'aime quand on a des compositions éclaircies confie l'un d'eux. Tu composes par flashes et tu laisses tomber les barrières acquises et tu lâches ce que t'as à donner. Tu regardes ce que t'as écrit, t'es content de toi et tu travailles là-dessus". Un habitué des "voies superlentes", selon ses propres mots, est heureux d'avoir pu, grâce à de pareils exercices, écrire ensuite vingt-deux pages d'un roman fait en classe: "Ça demande de l'imagination et ça te fait découvrir ton français. C'est pas comme le bourrage de crâne qu'on avait l'an passé".»

Au moment où les enseignants s'interrogent sur la pédagogie du français, notamment à la suite de la diffusion des nouveaux programmes de français, beaucoup s'intéresseront au tableau critique qu'en dresse le Conseil, sans nécessairement être d'accord avec tout ce qui y est dit.

On peut obtenir sans frais un exemplaire du rapport en téléphonant (Québec: 643-1386, Montréal: 873-5056) ou en écrivant au Conseil (au 2050, boul. St-Cyrille, Ste-Foy, G1V 2K8).

C.H.